



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **24**
Nombre de votants : **32**
Date de convocation : **21/03/2019**

L'an **Deux Mille DIX-NEUF** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président, Président de séance.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET ANNEXE ZAE
LE POUGERAULT TROUILLAS**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – BELLEGARDE (Passa) – PUIG (Sainte Colombe) - XANCHO (Saint Jean Lasseille) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, RUIZ, MON, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Procurations :

P.TAURINYA (Brouilla) à H.LLOBET
G.CHINAUD (Calmeilles) à A.PUIG
C.VILA (Oms) à P.BELLEGARDE
JC.BERNADAC (Thuir) à JM.LAVAIL
A.BOURRAT (Thuir) à N.GONZALEZ
L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL
M.LESNE (Tordères) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

JL.PUJOL, N.CRUCQ (Fourques)
R.PEREZ, P.MAURY (Thuir)

Excusés :

B.COUSSOLLE (Trouillas)

M.René OLIVE a quitté la salle.

Monsieur Michel FERRER est élu secrétaire de séance.

Les compte-rendus des deux dernières séances du Conseil sont approuvés à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET ANNEXE ZAE LE POUGERAULT

Code INSEE : 66210
Etablissement : BUDGET ZAE LE POUGERAULT
BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2018
Page n° 2

Département : PYRENEES ORIENTALES
Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
Date d'Edition : 29/03/2019

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
Séance du 29 Mars 2019 à 17h30

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 32
VOTES : Contre - Pour 32 Abstention -
Date de convocation : 21/03/2019

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		178 242,27	643 895,04		643 895,04	178 242,27
Opérations de l'exercice	2 864,35	29 736,00	-	-	2 864,35	29 736,00
TOTAUX	2 864,35	207 978,27	643 895,04	-	646 759,39	207 978,27
Résultats de clôture		205 113,92		-	438 781,12	-
Restes à réaliser					-	-
TOTAUX CUMULES	2 864,35	207 978,27	643 895,04	-	646 759,39	207 978,27
RESULTATS DEFINITIFS		205 113,92	643 895,04			438 781,12

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les déficits et les excédents doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

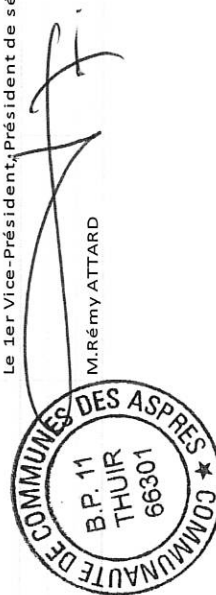
Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :

Le 1er Vice-Président, Président de séance,

les conseillers communautaires présents et représentés

Pour expédition conforme,



M. Rémy ATTARD